

CABINETS INFIRMIERS :

KERJEAN Anne-Marie, LE RUYET Sandrine, PETTON Nathalie, ABALLEA Gwénaëlle. 22 bis route de Kerfily.
SOINS INFIRMIERS À DOMICILE sur RDV au **02 98 48 56 55**.
SOINS AU CABINET du lundi au vendredi de 7h30 à 9h30, **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE. Test PCR le matin du lundi au vendredi sur rdv. www.cabinet-infirmier-locmaria-plouzane.fr**

LELIAS Elisabeth, CAVALEC Emmanuelle, RICHE Philippe
02 98 34 14 75 ou 02 98 48 51 88
8 rue Jean Collé Soins à domicile 7 j/ 7. Permanences du lundi au vendredi de 13h à 14h. **Pour les tests PCR covid19 nous contacter par téléphone pour prise de rendez-vous.**

Amélie DUMONT - Infirmière diplômée d'état. Soins infirmiers à domicile ou au cabinet 7 jours sur 7. Résidence Oyat Place Michel Lareur à Locmaria-Plouzané ☎ 07 66 28 52 81 ameliedumont.29@gmail.com ; **Soins au cabinet uniquement sur rendez-vous pendant toute la durée du confinement (vaccination, prises de sang...)** Dépistage Covid-19- tests PCR, à domicile, sur RDV

Renseignements pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
- Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- Samedi de 9h à 12h. : 02 98 48 40 09
Urbanisme : 02 98 48 74 60 (réception sur RDV de préférence)
Comptabilité : 02 98 48 74 61
Numéros d'urgence consultables sur le répondeur téléphonique.
☎ : 02 98 48 40 09
✉ : mairie@locmaria-plouzane.fr
✉ : mairie-hebdo@locmaria-plouzane.fr
pour nous envoyer vos annonces.

CORRESPONDANTS LOCAUX :

OUEST FRANCE :
Antonio MARTINS
07 81 14 74 59-
a.margoto.56@gmail.com

LE TELEGRAMME :

Michèle CESSOU
06.73.12.19.21 –
cessoumich@gmail.com
Livraison du journal à domicile :
09 69 36 05 29.

EAU POTABLE :

Eau du Ponant 02 29 00 78 78

ASSAINISSEMENT :

Pays d'Iroise Communauté
02 98 84 38 27
eau-assainissement@ccpi.bzh
Problème technique 07 87 50 59 19

ADMR DU PAYS D'IROISE :

Espace Clos Nevez Rte de Plouzané
29290 SAINT- RENAN
02 98 32 60 04
paysdiroise@29.admr.org

TAXIS : HELENE TAXI 7j/7

02 98 38 22 39 / 06 77 07 10 46
Joël Taxi 07 83 98 28

Communiqués de l'équipe municipale

CRISE SANITAIRE COVID – 19

Aide aux personnes isolées : Si vous ou une personne de votre entourage rencontrez des difficultés dans la gestion de votre quotidien, des bénévoles se rendront disponibles pour vous aider. Si vous souhaitez vous inscrire sur une liste de bénévoles, contactez la mairie par tél 02 98 48 40 09 ou par email : mairie@locmaria-plouzane.fr

FACEBOOK COMMUNE DE LOCMARIA-PLOUZANÉ

En complément des canaux de communication déjà en place que sont le site Internet communal, le Mairie-Hebdo, la revue "Argoat - Argoat", nous avons initié récemment une page Facebook de notre commune.
Cette nouvelle relation numérique avec nos habitants est un espace ouvert à tous, qui vise à informer les Lanvéneçois(e)s des actualités de la Commune, mais aussi des informations pratiques et de dernière minute, sous forme d'informations "Push" (autrefois dit une information en ligne que tout "citoyen-internaute" pourra retrouver, sur son mur d'actualité Facebook en suivant la page ou en s'abonnant).
Facebook permettra de relayer l'actualité de proximité aux citoyens, en touchant un public plus large, difficile à atteindre par des voies classiques et d'établir un dialogue direct avec eux. C'est déjà près de 800 personnes qui nous suivent aujourd'hui ! Cette page Facebook est disponible sous le nom "Commune de Locmaria-Plouzané"

@communelocmariaplouzane
N'hésitez pas à vous y abonner !

Créons du lien ! COVID-19

Locmaria Plouzané
Lokmaria-Plouzane

INFOS LOCALES Ensemble contre le virus

VOISINS, VOISINES SOYEZ SOLIDAIRES

En cette période de crise sanitaire et de confinement votre voisin ou votre voisine a peut-être besoin d'aide ? Signalez les personnes isolées par la situation du moment.

CONTACTER VOTRE C.C.A.S
(Centre Communal d'Action Sociale)
02 98 48 40 09
mairie@locmaria-plouzane.fr

La commune à vos côtés

Vous souhaitez apporter votre aide pour assurer les courses, promener le chien, garder les enfants, imprimer des devoirs, imprimer des attestations de déplacements, livrer des médicaments ou des repas à votre voisin ou votre voisine ?

REGOIGNEZ DEUX RESEAUX DE BENEVOLES

Locmaria une solidarité commune
/locmariasolidarite

Centre Socioculturel
tilanvenec29@gmail.com

Locmaria-Plouzané
Bretagne - Finistère (29)

LOCMARIA-PLOUZANÉ
Commune de
Locmaria Plouzané
Lokmaria-Plouzane

Infos

Commune de Locmaria-Plouzané
@communelocmariaplouzane - Mairie

LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



Cette année, en raison du confinement, la cérémonie de commémoration du 11 novembre sera célébrée de manière restreinte : dépôt de gerbe, minute de silence et Marseillaise. Mercredi 11 novembre 2020 à 11H00 au Monument aux Morts pour la France. Les Lanvéneçois(e)s sont invité(e)s à s'associer à cet évènement en pavaisant leurs fenêtres et balcons aux couleurs tricolores.

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE : vendredi 27 novembre et samedi 28 novembre 2020, la Banque Alimentaire organise une grande collecte nationale de produits alimentaires non périssables en faveur des plus défavorisés. Ces journées de solidarité se dérouleront au CARREFOUR CONTACT, Rte de Pen Ar Menez. Nous avons besoin uniquement de produits de base, de bonne valeur nutritive : biscuits, café, cassoulet, céréales, chocolat, confitures, couscous, farine, huile, lait, pâtes, raviolis, riz, sucre. Ensuite, tout au long de l'année et en fonction des besoins repérés sur les communes, la CCPI redistribue les denrées collectées aux CCAS. Merci pour votre compréhension et votre soutien. (Sous réserve de modification).

OFFRES D'EMPLOI

AGENT RECENSEUR : la Commune de Locmaria-Plouzané recherche des agents recenseurs H/F afin d'effectuer le recensement de sa population, en lien avec l'INSEE. Principales missions : identifier les logements dans le secteur à recenser lors de la tournée de reconnaissance ; distribuer, expliquer et collecter les bulletins de recensement ; remettre les formulaires internet en incitant les habitants à répondre en ligne ; assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée ; rendre compte de l'avancée de son travail à la Coordonnatrice Communale au moins une fois par semaine ; restituer en fin de collecte l'ensemble des documents. Emploi vacataire d'un mois, à compter du 21 janvier 2021 jusqu'au 20 Février 2021 (prévoir au début du mois de janvier, deux demi-journées de formation préalable, ainsi que le temps nécessaire à la reconnaissance de son secteur). L'agent recenseur peut être amené à travailler pendant les soirées et les samedis.

Rémunération au réel (en fonction du nombre de questionnaires récoltés). Profil demandé : disponibilité, rigueur administrative et sens de l'organisation, aisance relationnelle, discrétion professionnelle, titulaire du permis de conduire, équipé d'un téléphone portable, aisance avec l'outil informatique et internet. Une première expérience similaire serait un plus. Modalités de candidature : CV et lettre de motivation à adresser au Service Urbanisme à l'adresse suivante : 8 route de Kerfily 29280 Locmaria-Plouzané ; ou par mail : urbanisme@locmaria-plouzane.fr - Pour toute information complémentaire : Mme BELEC Deborah : 02 98 48 70 60

GESTIONNAIRE COMPTABLE ET RESSOURCES

HUMAINES : Grade(s) recherché(s) : Adjoint administratif principal 2ème classe/ Rédacteur Motif du recrutement : mutation. La commune de Locmaria-Plouzané (5205 habitants, 64 agents) est à la recherche d'un(e) gestionnaire comptable et ressources humaines. Sous la direction du responsable des finances, vous intégrerez une équipe de trois personnes au sein du pôle fonctionnel.

Missions : Comptabilité : -Enregistrement des factures et engagement des bons de commande -Exécution budgétaire (saisie et édition des mandats et des titres de recettes) - Déclarations TVA -Versement des subventions aux associations -Intégration des salaires dans le logiciel de comptabilité pour le mandatement -Suivi de la mise à jour de l'inventaire

Ressources humaines : -Elaboration des paies (une soixantaine de bulletins) -Rédaction de contrats et avenants et des arrêtés de nomination -Déclaration de vacances d'emploi -Suivi de la carrière des agents (nomination sur emploi territorial, gestion des positions statutaires et avancements) -Suivi et gestion de l'absentéisme (maladie, accident de travail) -Gestion administrative des dossiers de retraite -Conseil aux agents -Veille sur l'actualité des ressources humaines Compétences et qualités demandées : -Connaissance des règles budgétaires et comptables en nomenclature M14 -Connaissance du statut de la Fonction Publique Territoriale et du fonctionnement des instances paritaires -Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales -Bonnes connaissances des règles liées à la paie -Autonomie et organisation du travail -Esprit d'équipe -Respect des obligations de discrétion, confidentialité et réserve -Être volontaire pour participer aux évolutions dans l'organisation du service .Profil recherché : BAC +2 Formation initiale Métiers de l'administration territoriale ou la Gestion des ressources humaines souhaitée. Conditions de travail : Temps de travail : Complet, 35h00 hebdomadaire. Rémunération statutaire + RIFSEEP + Participation employeur mutuelle + chèques vacances. Poste à pouvoir au 4 janvier 2021. Adresser lettre de candidature, curriculum vitae, attestation d'inscription sur liste d'aptitude ou dernier arrêté de position statutaire avant le 22 novembre 2020 par mail (direction-generale@locmaria-plouzane.fr) ou par courrier à l'attention de Madame le Maire, Mairie, 8 route de Kerfily 29180 LOCMARIA-PLOUZANE. Renseignements sur le poste : Renan Le Bras, Responsable pôle fonctionnel : 02 98 48 74 61 ou Manon Galle, Directrice générale des services : direction-generale@locmaria-plouzane.fr

INFORMATION

BIEN SANS MAÎTRE : par arrêté municipal du 30 juillet 2020, la procédure de bien sans maître est mise en œuvre pour la parcelle cadastrée section AR N°242, rue de Bellevue (correspondant à la voirie).

TRANSPORTS SCOLAIRE : Le nouvel arrêt « Bourg » situé place Michel Lareur est en service depuis le 2 novembre. Il est demandé aux usagers de ne plus se rendre à l'arrêt situé près du presbytère.

COLLECTE DE SANG : Le centre brestois de l'Etablissement Français du Sang organise une collecte de sang le vendredi 13 novembre 2020, de 8h à 12h30, salle polyvalente de Trémaudic à Plouzané.

Le geste de chacun peut aider à sauver une vie. L'ensemble de nos gestes permet d'assurer le bon fonctionnement de notre

système de transfusion sanguine. Il est déconseillé de venir à jeun. Se munir d'une pièce d'identité. A l'issue du don une collation est servie à chaque donneur. Les donateurs doivent prendre rendez-vous sur le site internet : dondesang.efs.sante.fr, sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou sur l'application « Don du Sang » une application destinée à gérer les flux.

SECOURS CATHOLIQUE En raison de l'épidémie de Coronavirus, la boutique solidaire du Secours Catholique " l'Ilôt Trésors" 201 rue de Mescouezel à Plouzané, restera fermée jusqu'à nouvel ordre. Nous ne manquerons pas de vous avertir de sa réouverture. Merci de votre compréhension.

L'ADMR DU PAYS D'IROISE recrute une aide à domicile sur le secteur de Locmaria Plouzané. Vous intervenez auprès de personnes fragiles ou de familles, pour effectuer les tâches suivantes d'aide à la personne dans : Les actes ordinaires de la vie courante : entretien courant du logement, du linge, courses, préparation des repas. Les actes essentiels : aide dans l'accomplissement des gestes d'hygiène, aide à l'habillage, au lever/ coucher, la prise des repas... Expérience appréciée d'un an minimum selon les missions confiées. Déplacements professionnels à prévoir - Déplacements indemnisés. Qualités requises : autonome, bon relationnel, disponibilité, écoute, discrétion, capacité de prise d'initiative. Permis B obligatoire et véhicule personnel. CDI 120h/mois. Rémunération selon la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD).

RESTOS DU CŒUR DE LANRIVOARE : La saison d'hiver des Restos du Cœur débute le 27 novembre prochain dans notre centre. Permanences pour les inscriptions : jeudi 12/11/2020 et jeudi 19/11/2020 de 9h à 11h au 320 zone de Kerdrival à Lanrivoaré. Vous pouvez vous présenter munis de vos justificatifs de recettes et de dépenses (Bordereaux CAF, bulletins de salaire, autres ressources, avis d'imposition, quittance de loyer, surendettement...)

UTL EN IROISIE : En raison des mesures de confinement prises au niveau national, toutes les activités de l'U.T.L. en Iroise (conférences et ateliers) sont suspendues en novembre. L'assemblée générale prévue le 1er Décembre est également reportée.

GALERIE "ATELIER AVENTURINE & CO." : Malgré la fermeture administrative que nous subissons, nous restons disponibles pour toutes demandes et pouvons vous servir sur rendez-vous ou en livraison. Au cours des semaines à venir, nous vous ferons découvrir les différents artistes de la galerie par une série de diaporamas, si vous souhaitez les recevoir, inscrivez-vous à notre newsletter via mail : aventurinecreations@gmail.com Merci pour vos encouragements. Soutenons le commerce local ! 16, rue lieutenant Jourden, Le Conquet. Info/ horaires : 02 98 38 85 65 / Facebook : Atelier Aventurine & Co /

COMMERCANTS, ARTISANS, SANTÉ

AUTO-ENTREPRISES : les entreprises de jardinage et de petits travaux de la maison sont invitées à se faire recenser auprès de la mairie. Leurs coordonnées pourront ainsi être communiquées aux nouveaux habitants et diffusées sur le site Internet de la commune. Contact : Service accueil ☎ 02 98 48 40 09 – mairie@locmaria-plouzane.fr

IROISE MECA SERVICES : C'est bientôt l'heure des dernières tontes, pensez à l'entretien votre matériel avant l'hiver ! L'atelier est ouvert du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30. ZA de Pen Ar Menez à Locmaria Plouzané.

ASSOCIATIONS

UNC LOCMARIA-PLOUZANE : En raison des restrictions nationales COVID, la messe du 11 novembre à 10h00 a été annulée. La cérémonie au monument aux Morts se déroulera à

11h00, mais sans public et sans porte-drapeaux. Le traditionnel repas du 11 novembre est également supprimé. La tenue de l'Assemblée Générale planifiée pour le 12 décembre à 10h00 à la Maison des Citoyens, pourrait être reportée à la fin janvier 2021, si la situation sanitaire ne s'est pas améliorée d'ici le mois prochain. Je vous invite à prendre soin de votre santé en appliquant les gestes barrières".

ESL FOOTBALL : Rappel, n'oubliez pas de ramener vos bons de commandes MYM soit dans la boîte aux lettres du secrétariat (chèque au nom de ESL Football)
PS : La date de remise des bons de commandes est rallongée jusqu'au jeudi 12 novembre

CENTRE TI LANVENEC



Route de Pen Ar Menez
29280 Locmaria-Plouzané
Téléphone : 02.98.48.48.58 - tilanvenec29@gmail.com
Internet : tilanvenec.centres-sociaux.fr

C'est quoi au juste ?

C'est un service qui s'adresse en priorité aux personnes isolées, et confinées à leur domicile.

Comment ça se passe ?

Nous sommes joignables au 02 98 48 48 58 **pour prendre rendez-vous** | tilanvenec29@gmail.com

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Nous vous proposons les services suivants :

Simplement avoir envie de discuter avec quelqu'un « allo papote »

- Impression d'attestations dérogatoires pour les sorties à récupérer sur place ou livrées directement chez vous.
- Transmission du courrier aux associations.
- Aide à la réalisation de démarches administratives.
- Mise en place d'une aide pour faire des petites courses (alimentaire, pharmacie, courrier...).
- Réalisation de photocopies à la demande.
- Pour les personnes n'ayant pas d'outils informatique : impression et livraison à domicile du Mairie Hebdo
- Conseils pour garder le moral via des tutos.
- Ou tout autre besoin que vous nous soumettez...

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

PETITES ANNONCES

TROUVÉ : ► Une paire de lunettes de vue bleue et grise sur le parking du Presbytère et une paire de lunettes de vue grise sur le sentier côtier à Portez. Les réclamer en mairie



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés², déplacements pour un concours ou un examen.

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.

Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.

Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.

Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public

Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.